

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

**MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA
MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNMA)
Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)**

AVIS D'UNE SELECTION INITIALE

ASI_04/SI/MTNMA/WARDIP/2025 (AMI-27)

Soutien à la Société Mauritanienne des Postes « MAURIPOST » pour implémentation d'un système d'adressage géo localisé favorisant le développement du commerce notamment électronique.

Acheteur : *Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration (MTNMA).*

Projet : *Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest WARDIP – Composante Mauritanie*

Intitulé du Marché : *Soutien à la Société Mauritanienne des Postes « MAURIPOST » pour implémentation d'un système d'adressage géo localisé favorisant le développement du commerce notamment électronique.*

Pays : *République Islamique de Mauritanie*

Crédit No. : *IDA- 74450*

Numéro de DSI : *AMI-27_WARDIP-2025*

Émis le : *17 mars 2025*

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de la Banque mondiale dans le cadre du **Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest WARDIP – Mauritanie**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour le paiement des prestations en vertu du marché pour *la conception, fourniture, et installation d'un système complet d'adressage postal numérique géoréférencé en Mauritanie*, dans le cadre du **Soutien à la Société Mauritanienne des Postes « MAURIPOST » pour l'implémentation d'un système d'adressage géo localisé favorisant le développement du commerce notamment électronique.**
2. **L'Unité de Gestion du Projet (UGP)_WARDIP** au **Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration** a l'intention de sélectionner une liste initiale de Candidats pour le *Soutien à la Société Mauritanienne des Postes « MAURIPOST » pour l'implémentation d'un système d'adressage géo localisé favorisant le développement du commerce notamment électronique.*
3. La Sélection Initiale sera effectuée selon les procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI (Septembre 2023), et est ouverte à tous les Candidats éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des marchés.
4. Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de

L'Unité de Gestion du Projet (UGP)_WARDIP à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau [*de 08 à 1700 heures*].

| ADRESSE | CONTACT |
|---------------------------------------|--|
| Adresse : TVZ, N° 099 – Nouakchott | Téléphone : +222 4524 11 02 Courriel : wardip@mtnima.gov.mr |

Un dossier complet de **Sélection Initiale** en français peut être acheté par les Candidats intéressés sur présentation d'une demande écrite à l'adresse ci-dessus et moyennant le paiement de frais non remboursables de **3 000 MRU** auprès du Trésor Public.

5. Les candidatures à cette Sélection Initiale doivent être soumises dans des enveloppes clairement marquées et livrées à l'adresse ci-dessus au plus tard le jeudi **8 mai 2025 à 12 heure locale**. Les demandes tardives seront rejetées.

**Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP_MTNMA),
Ilot ZRC, LOT 418, Rue Moulaye El Hacem Ould MOCHTAR EL HACEN,
Nouakchott Mauritanie. Tel : +222 49 72 71 70,
Courriel : cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr**

6. Le dossier de candidature doit contenir un support électronique (Flash) contenant une copie électronique complétée de la réponse du candidat. De plus, la liste des expériences attestées doit obligatoirement être fournie dans un document en format modifiable (WORD ou EXCEL) et présentant les expériences sous le format ci-dessous :

| Ref | Periode | Intitulé de la Mission | Clients / Pays | Type de justificatif |
|-----|---------|------------------------|----------------|----------------------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| | | | | |
| i | | | | |
| i+1 | | | | |
| | | | | |

7. Toutes les expériences doivent être attestées et une copie de l'attestation doit figurer dans le dossier.